



ASSOCIATION POUR LA FORMATION CONTINUE

Route de la Pointe Blanche - BP : 4308
97500 Saint-Pierre et Miquelon
N° de déclaration préalable : 975 00001 975



Familiarisation à la sûreté : code ISPS

- Public visé :** Agents chargés d'installations portuaires
- Objectif :** Familiariser les personnels embauchés dans une entreprise gestionnaire d'installations portuaires et appelés à effectuer des missions sur site portuaire aux obligations du code ISPS (International Ship and Port facility Security).
- Durée :** 1 journée - 7 heures de formation
- Période :** 5 juin 2018
- Sanction :** Attestation conforme aux normes STCW95

Contenu :

Objectifs de la sûreté :

- Concept de la sûreté.
- Réglementation internationale et européenne : Convention Solas – Code ISPS.
- Dispositif légal national : Plans vigipirate, Polmar, Orsec.

Evaluation des menaces :

- Communication, information.
- Sensibilisation, formation.
- Evaluation de l'installation portuaire.

Incidents de sûreté – Rôle de l'ASIP

Plan de sûreté de l'installation portuaire

Questions diverses – Différents sigles